

## Profil de poste Chargé de mission attractivité médicale

### Cadre d'emplois

Catégorie A – Filière Administrative  
Cadre d'emplois des attachés

### Direction de rattachement

Cabinet du Maire-Président

### Missions

Le chargé de mission attractivité médicale est chargé d'apporter assistance et conseil auprès des élus et comités de pilotage. Il assure la coordination et l'animation des acteurs de santé du territoire. Il devra élaborer le plan de marketing territorial santé et la mise en place de la communication s'y rattachant, afin de favoriser de nouvelles installations de professionnels de santé sur le territoire.

### Principales activités

#### **Assistance et conseil auprès des élus et des comités de pilotage**

- Établir un état des lieux des dispositifs et acteurs de la santé sur le territoire, identification des acteurs leaders et influents.
- Établir un état des lieux de la démographie médicale (quantitatif, qualitatif et cartographique).
- Identifier les tendances de l'exercice médical et les facteurs d'évolution avec les spécificités du territoire afin de gagner en attractivité territoriale santé.
- Piloter les diagnostics partagés entre les acteurs et identifier les leviers d'intervention possibles de la collectivité.
- Traduire les orientations politiques en plans d'actions.
- Alerter la collectivité sur les opportunités et les risques (techniques, juridiques, financiers, etc) inhérents à une stratégie ou à un projet.
- Pilotage et animation des programmes d'intervention de la collectivité quant à l'amélioration d'accès aux soins
- Définir les stratégies et les programmes d'actions de la mission attractivité médicale en lien étroit avec les élus.
- Planifier les ressources (financières, techniques, juridiques, marketing, communication et humaines) nécessaires aux interventions de la collectivité.
- Analyser la pertinence des projets au regard des schémas et des plans d'intervention définis en amont avec les élus, en cohérence avec les dispositifs nationaux, régionaux, départementaux et locaux.

### **Coordination et animation des acteurs santé du territoire**

- Gérer et animer les dispositifs santé partenariaux, en définissant les priorités favorables à l'installation de nouveaux professionnels de santé.
- Créer du lien collaboratif entre tous les acteurs institutionnels santé (ARS, CPAM) et les acteurs de santé publique et privée (médecine de ville, hôpital public et privé, syndicat et association de professionnels de santé, les ordres professionnels, les CPTS,...), afin d'augmenter l'attractivité médicale du territoire.
- Être facilitateur pour les réseaux professionnels de santé comme la CPTS, les associations médicales (ISNAR, REAGJIR,...).
- Mise en valeur des innovations territoriales pour l'accès aux soins par des événementiels en cohérence avec les besoins des forces médicales du terrain et celles à venir.
- Être facilitateur de projets innovants.

### **Élaboration du plan de marketing territorial santé et mise en place de la communication s'y rattachant en faveur de nouvelles installations de professionnels de santé**

- Élaborer un plan marketing territorial santé valorisant l'attractivité médicale du territoire dans un environnement concurrentiel.
- Être fédérateur des opportunités d'installation de professionnels de santé sur le territoire et conduire en personne les projets d'installation.
- Agir sur plusieurs leviers d'attractivité (développement économique (travail du conjoint), cadre de vie, vie de famille, habitat et culture) – vision transverse de l'attractivité médicale du territoire.
- En lien avec l'université de médecine du territoire, inclure les futurs professionnels de santé (externes/internes) dans le plan marketing.
- Identifier les réseaux de communication professionnels de santé et créer les outils de communication nécessaire à la diffusion des opportunités d'installation sur le territoire et des dispositifs mis en place par la collectivité.
- Participer aux forums et congrès de professionnels de santé et animer la mise en valeur du territoire.
- Construire l'identité médicale du territoire.

## **Profil recherché**

- Très bonne connaissance/ et compréhension du milieu médical : de son organisation et réglementation, des relations pluri professionnelles, des cycles d'études en médecine, de l'ensemble des acteurs santé institutionnels publics et privés, de ses éléments de langage, des jeux d'influences.
- Être fédérateurs convainquant auprès de publics pluridisciplinaires publics et privés.
- Savoir être coordonnateur de cibles pluri professionnelles.
- Très bonne maîtrise du montage juridique, immobilier, réglementaire, médical, de projets d'exercice coordonné.
- Travailler en mode projet, en autonomie et en travail d'équipe transverse.
- Être à l'écoute des professionnels de santé et savoir agir dans leur sens tout en respectant les impératifs de la collectivité.

## **Position hiérarchique**

Placé sous l'autorité du Directeur de Cabinet du Maire-Président

## Lieu d'exercice

Cabinet du Maire-Président  
place du Théâtre  
85000 La Roche-sur-Yon

## Horaires

- Poste à temps complet.
- Forfait ATT Cadre 12 jours par an.
- Horaires variables et modulables en fonction des opérations de communication.

## Avantages

- IFSE groupe 3
- Prime annuelle
- Participation employeur pour prévoyance et contrat de mutuelle labellisé
- CNAS/COSEL